

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 56 (1911)
Heft: 11

Artikel: Les manœuvres du 1er corps d'armée en 1911
Autor: Feyler, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339282>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les manœuvres du 1^{er} corps d'armée en 1911.

(Carte 1 : 100 000, feuille Lausanne, et feuille XII Atlas Dufour.)

Les manœuvres de cette année-ci ont été des exercices de nature stratégique, a exposé le commandant du 1^{er} corps d'armée, colonel P. Isler, dans sa critique finale. C'est à ce point de vue qu'il est donc plus particulièrement intéressant d'en entreprendre l'étude. Je ne m'y risque pas sans hésitation. La divergence d'opinion qui s'est manifestée au début, entre la direction des manœuvres et les chefs de partis, au sujet de l'exécution du thème des opérations, est, à elle seule, une preuve des difficultés à vaincre. Elle démontre que le problème est d'une solution délicate et qu'à la rechercher on s'expose à l'erreur. Raison de plus pour s'y essayer, en invoquant l'indulgence des lecteurs et surtout celle des chefs plus directement intéressés.

* * *

On peut partager les manœuvres en trois phases principales de deux journées chacune. La première est celle des marches d'approche, les 1^{er} et 2 septembre ; la seconde a vu les exercices des 4 et 5 septembre, que l'on pourrait baptiser : la manœuvre de la Broye ; la retraite et la poursuite, du Sauteruz au Jura constituent la troisième phase, journées des 6 et 7 septembre.

Le présent exposé se limitera aux deux premières, les plus intéressantes au regard d'une discussion stratégique. Pour l'étude de chacune d'elles, il exposera, pour les deux partis, successivement, la mission d'abord, puis les ordres d'exécution, résumés ou détaillés, enfin les commentaires. Ces derniers seront présentés sous la forme d'une appréciation de la situation par un chef de parti supposé. Si cette appréciation, — qu'on s'appliquera à formuler en s'affranchissant du souvenir des résolutions exécutées d'une part, des actes du parti adverse d'autre part, —

aboutit à des résolutions autres que celles qui ont été prises, on recherchera le pourquoi de cette divergence de vue.

Certains commentaires paraîtront superflus aux lecteurs occupant des grades supérieurs. Ils voudront bien les excuser en considération de leurs camarades plus jeunes qui doivent trouver, même dans un récit de manœuvres stratégiques, une occasion d'instruction pour leurs fonctions actuelles. Les raisonnements auxquels un commandant de division se livre pour déterminer la manœuvre de sa grande unité, c'est-à-dire pour arrêter sa résolution, ne diffèrent pas, dans leur essence, de ceux que doivent savoir tenir un chef de compagnie ou un commandant de bataillon pour la manœuvre de leur petit corps. C'est une vérité qu'il n'est pas inutile de faire ressortir quand l'occasion s'en présente.

Parti bleu.

Situation initiale.

A la fin d'août, une armée bleue opère dans la région du Doubs et du Jura contre une armée rouge venant du sud-ouest. On peut s'attendre dès les premiers jours de septembre à une rencontre dans les montagnes neuchâteloises.

Les défilés entre les lacs de Bienne, Neuchâtel et Morat sont occupés par des détachements bleus et les forts de St-Maurice, appartenant au parti bleu, sont armés.

La brigade de cavalerie 2, poussée jusqu'à Avenches, surveille le plateau suisse. Elle passera sous les ordres de la 2^e division dès le 1^{er} septembre au matin.

La 2^e division, venant de l'est avec le régiment d'artillerie de campagne 3, est réunie le 31 août au soir dans la contrée Gumenen-Morat.

Un corps de troupes rouge ayant été signalé sur la Promenthouse, le 31 août, la 2^e division reçoit l'ordre de se porter au devant de cet ennemi.

Le parti bleu pourra franchir, le 1^{er} septembre au matin :

La ligne Grandcour-Corcelles-Matran, avec le service d'exploration ;

Avenches, avec la brigade de cavalerie ;

Le ruisseau de Greng, avec la 2^e division.

L'état de guerre commence le 1^{er} septembre à 6 h. matin.

JOURNÉE DU 1^{er} SEPTEMBRE

Les faits.

Stationnement du 31 août au 1^{er} septembre. — Pendant la nuit du 31 août au 1^{er} septembre, le stationnement de la 2^e division a encore été celui du cours préparatoire, sauf pour le 2^e régiment d'artillerie qui, d'Anet et environs, a passé dans le secteur

de la 3^e brigade d'infanterie. Ce stationnement est donc le suivant, par rapport à la direction de marche vers l'ennemi :

3^e brigade en première ligne, de Faoug à Morat et les villages à l'est;

4^e brigade en deuxième ligne, de Montilier à Galmitz et les villages à l'est.

Dans chaque brigade, les régiments accolés.

Carabiniers 2 à Salvenach, entre les deux ailes gauches.

2^e brigade de cavalerie devant le front, à Avenches. Guides 2 à Faoug.

Les armes spéciales dans les secteurs de brigade.

Quartier général de la division : Morat.

Marche du 1^{er} septembre. — Le 31 août, à 4 h. 30 s., le colonel-divisionnaire Galiffe donne un ordre de mouvement à sa division et un ordre d'exploration à sa brigade de cavalerie.

La mission est de « marcher à la rencontre du corps de troupe rouge signalé sur la Promenthouse pour le refouler ».

Cette marche s'exécutera le 1^{er} septembre en une seule colonne par la route Avenches-Payerne. L'avant-garde sera constituée par le 6^e régiment mixte (1 pel. guides 2, art. I/2, 1 comp. sap. 2), stationné le long de la route de marche. Le gros suivra à environ deux kilomètres de distance. L'ordre indique un point et des heures d'encolonnement aux divers éléments de la colonne. La compagnie sanitaire marche en queue.

Le train de combat de toute la division suit le gros à deux kilomètres également, immédiatement suivi par les trains de bagages et de vivres, puis par le détachement du train des subsistances.

L'avant-garde se met en mouvement à 7 h. 15 m.

La brigade de cavalerie reçoit l'ordre de partir d'Avenches à 6 h. m. pour se porter dans la région de Thierrens d'où elle surveillera les passages de la Mentue entre Donneloye et Bercher, et observera les routes du Jorat. Exploration dans le rayon Chavornay, Eclépens, Venoge, Lausanne, Oron.

La compagnie de guides enverra deux patrouilles fixes l'une sur les hauteurs de Gletterens-Montbrelloz sur Yverdon, l'autre vers Romont.

Stationnement du 1/2 septembre. — Les deux brigades stationnent accolées, ayant chacune un régiment d'artillerie dans son secteur ; la 3^e avec le rég. art. 2, à droite, dans le rayon

Cugy-Seiry-Nuvilly-Aumont ; la 4^e avec le rég. art. 3, à gauche, échelonnée le long de la route, rive gauche de la Broye, de Corcelles à Granges-Marnand.

Quartier général de la division à Payerne.

Chaque brigade se couvre sur son front. La ligne des avant-postes s'étend ainsi de Bollion, à l'ouest d'Aumont, jusqu'à l'est de Villarzel, en passant par Nuvilly-Chapelle-Granges.

Renseignements au sujet de l'ennemi. — A 1 h. s. le divisionnaire a appris que sa cavalerie était au contact de la cavalerie ennemie sur la Mentue.

Après avoir donné son ordre de stationnement, il a appris que la division rouge se dirigeait vers Romanel-Villars-Sainte-Croix.

COMMENTAIRES.

Que sais-je ? Cette question est généralement la première qu'un chef se pose pour raisonner sa situation et en déduire les résolutions à prendre.

Le 31 août, le commandant de la division bleue sait que son armée principale est de l'autre côté du lac de Neuchâtel, dans le rayon du Doubs et du Jura neuchâtelois, au contact imminent avec un adversaire venu du sud-ouest, c'est-à-dire, apparemment, de la contrée de St-Laurent-Champagnole, par les routes aboutissant à Pontarlier et de là au Val-de-Travers et à Morteau. Il n'a donc avec cette armée principale aucune liaison directe.

Il sait que plus près de lui, à proximité immédiate de son flanc droit, des troupes amies occupent le défilé entre les lacs de Neuchâtel et de Morat, troupes dont il ne pourra pas disposer et dont la mission, dans l'esprit du thème général, semble être exclusivement défensive.

Il sait enfin qu'à sa gauche, mais très loin, à 80 km. et de l'autre côté des montagnes, les fortifications de St-Maurice constituent un autre barrage défensif qui ne peut exercer qu'une influence très indirecte sur ses mouvements.

De l'ennemi, le commandant de la division sait qu'un corps de troupes d'une force indéterminée et qui peut avoir pénétré en Suisse par Genève ou par la Faucille, a atteint la Promen-thouse au N.-E. de Nyon. Cet ennemi est à environ 90 km. de lui.

C'est au devant de ce dernier qu'il reçoit mission de se porter.

Cet ordre même lui impose son attitude : il doit agir par l'offensive.

Voilà ce que le commandant de la division bleue sait.

Il se pose maintenant un seconde question : « Que dois-je ou que puis-je supposer ? »

1. *Première hypothèse* : L'ennemi qui m'est signalé peut rester sur place. Cette hypothèse est improbable. On ne comprendrait pas trop pourquoi, ayant avancé le long du Léman, il s'immobilisera, inutile, à Nyon. Quoi qu'il en soit, si cette invraisemblable hypothèse se réalisait, la conséquence en serait une marche par le plus court chemin pour l'aller chasser de sa position.

2. *Deuxième hypothèse* : Le corps de troupes de Nyon poursuit sa marche. Cette marche peut se proposer les buts suivants :

a) Longer le versant est du Jura pour couvrir le flanc droit de son armée principale contre un ennemi qui songerait à le menacer en contournant le lac de Neuchâtel au sud ;

b) Former une colonne parallèle à celle du Jura et traverser le pays de Vaud et de Fribourg pour tourner^o la défense des lacs du Jura ;

c) Continuer le mouvement le long du Léman, avec, pour objectif, l'attaque de St-Maurice.

Dans la première éventualité, il se dirigera sur Orbe-Yverdon. En admettant qu'il ait quitté les environs de Nyon le 31 août au matin et qu'il fasse des étapes normales, ses têtes de colonnes atteindront, le 1^{er} septembre au soir, la région de Chavornay-Orbe.

Dans la seconde éventualité, les routes de marches sont, ou par le plateau d'Echallens et le haut plateau vaudois, ou par le Jorat et la vallée de la Broye, ou même, le cas échéant, par la Haute Broye, Romont et le territoire fribourgeois entre Glâne et Broye. La première alternative conduirait les têtes de colonnes, le 1^{er} septembre au soir, entre Lausanne et Echallens, dans les deux autres à la sortie de Lausanne, sur les pentes du Jorat.

Dans l'éventualité du mouvement sur St-Maurice, les têtes de colonnes atteindront aussi les sorties de Lausanne dans la direction de l'est.

D'autre part, ces suppositions au sujet des intentions de l'adversaire se basent sur l'ignorance où il se trouverait de l'existence et de l'approche de la division bleue. Si cette existence lui est démas-

quée, il en résultera sûrement, dans telle ou telle des éventualités envisagées, des changements d'intention. Ces changements paraissent devoir être les suivants :

Hypothèse de la marche sur Yverdon pour couvrir le flanc droit de l'armée principale (éventualité *a* ci-dessus).

Si l'ennemi procède par l'offensive, il se détournera de sa marche par le pied du Jura pour se diriger, comme dans la seconde éventualité, vers le plateau d'Echallens et le haut plateau vaudois, d'où, en cas d'échec ou de rencontre de forces trop supérieures, il pourra continuer sa mission par la défensive, ayant son aile gauche couverte par le lac de Neuchâtel.

Si l'ennemi procède par la défensive, il cherchera une position sur la Thielle ou peut-être sur la Mentue, position qu'il ne pourra gagner que le 2 septembre.

Hypothèse de la marche à travers Vaud et Fribourg (éventualité *b*) : Si l'ennemi avait l'intention de marcher par le plateau d'Echallens ou par le Jorat, il n'a pas de motif de changer ; s'il entendait marcher par Romont, il sera porté à y renoncer pour adopter l'une des deux autres directions de marche qui ne l'exposent pas ou l'exposent moins à être coupé de ses communications par sa gauche.

Hypothèse de la marche sur St-Maurice (éventualité *c*) :

L'ennemi se détournera, au moins momentanément, de son objectif, pour se débarrasser de la menace qu'il découvre sur son flanc gauche. Le moment où il se détournera dépendra de celui où il sera informé, ce qui laisse subsister un doute au sujet de la direction de marche qu'il devra suivre à ce moment-là ; s'il est informé avant Lausanne ou à Lausanne, il adoptera les itinéraires par Echallens ou le Jorat. S'il est informé plus tard, il avancera plus à orient.

Ayant fait le tour des suppositions admissibles et répondu ainsi à sa deuxième question, — sous réserve des imprévus, bien entendu, — le commandant de division en pose une troisième : Que dois-je faire ?

S'il était un général français de 1870, il irait prendre « une bonne position militaire » quelque part, et attendrait les événements avec le grand risque d'être dominé par eux. La stratégie et la tactique contemporaines n'en sont plus là ; l'expérience a servi ailleurs qu'en France. D'ailleurs, le règlement d'exercice pour l'infanterie suisse est positif : « Le chef qui veut vaincre

ne doit pas faire dépendre ses actes de ceux de l'adversaire. Il doit engager résolument ses forces pour résoudre sa tâche lors même qu'il n'a aucun renseignement certain sur l'activité de l'ennemi » (§ 249).

Dans le cas particulier, la tâche à résoudre c'est la marche au devant de l'adversaire de Nyon, ordonnée par le commandant de l'armée. Quand donc le divisionnaire se pose la question : que dois-je faire ? il se propose uniquement de déterminer la direction de son mouvement en tenant compte des différents itinéraires qu'il peut raisonnablement prêter à l'ennemi.

Première constatation : s'il faut aller chercher l'ennemi jusqu'à Nyon ou s'il vient directement à notre rencontre, la route la plus favorable est celle de Payerne-Moudon-Lausanne. Kilométriquement, le parcours jusqu'à Nyon est un peu moins long par Thierrens et Echallens, mais les différences de niveau plus fréquentes rachètent avec désavantage la moindre longueur.

Il serait indiqué, néanmoins, de passer par là si l'adversaire se dirigeait vers le lac de Neuchâtel ou s'il avançait par le plateau d'Echallens. Dans ce cas, on le joindrait plus vite en passant par Payerne et Thierrens. Ceci est une deuxième constatation.

Une troisième répond à la marche plus excentrique de l'ennemi par Romont. Pour le joindre par le plus court, il faut suivre, par la rive droite de la Broye, la route de Payerne-Trey-Romont.

Si, maintenant, nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur ces trois constatations, les seules qu'il y ait lieu d'envisager en l'état actuel des choses, elles nous amèneront à une quatrième : dans les trois éventualités, la division doit passer à Payerne. Donc en poussant jusque-là la première étape on ne compromet rien. La voie reste ouverte aux trois solutions ultérieures, et d'ici là, de nouveaux renseignements permettront de discerner laquelle devra être choisie.

D'autre part, arrêter la tête de colonne à Payerne, rend l'étape du 1^{er} septembre bien courte, alors que la troupe est fraîche. De Faoug, tête du stationnement, à Payerne, la distance est de 15 km. à peine sur bonne route en palier. Ne serait-il pas possible de gagner quelques kilomètres tout en amorçant la marche du lendemain, dans l'une ou l'autre des

directions à prévoir, cela sans compliquer le passage éventuel de l'une à l'autre ?

Des trois directions prévues, les deux plus probables sont, incontestablement, celle du Jorat ou celle du haut plateau vaudois. Le mouvement par Romont tient le troisième rang dans l'ordre des probabilités. En formant deux colonnes à partir de Payerne, on peut organiser le stationnement du soir de manière que les deux mouvements les plus probables du lendemain soient amorcés. Partie de la division stationnera le long de la route de Thierrens en bifurquant de Payerne par Cugy-Aumont, partie le long de la Broye. S'il faut se diriger par le plateau vaudois, la division aura le choix entre plusieurs routes, entre autres celles de son stationnement, route Aumont-Combremont-Thierrens et route Menières-Cheyry-Neyruz. Faut-il, au contraire, rester dans la vallée et le divisionnaire désire-t-il y marcher en une seule colonne, les troupes stationnées le long de la Broye prendront la tête et gagneront leur distance pendant que celles de droite redescendront pour s'encolonner en queue.

Même s'il fallait marcher sur Romont, le changement de direction ne présenterait pas de difficultés. Le pont de Granges-Marnand s'offre aux troupes de tête pour le passage sur la rive droite de la Broye, et, à Payerne, les troupes de queue suivront directement par cette rive.

Ainsi, voilà résolue la troisième question : que dois-je faire ? Marcher sur Payerne et préparer le mouvement du 2 septembre au moyen d'un stationnement qui me conduise, sans retard, dans l'une ou l'autre des trois directions présumées.

Par une suite logique, une quatrième question vient se souder à la troisième : comment procéderai-je ?

Pour arrêter la réponse, je n'ai pas, dans ma situation actuelle, à me préoccuper de l'ennemi. Il est trop éloigné pour que j'aie à redouter aucune entreprise sérieuse de sa part. En organisant ma marche, je n'ai à songer qu'à la rendre le plus aisée aux troupes dans les limites de la préparation de celle du lendemain. Cette préparation m'engageant à stationner ce soir en deux colonnes, je dois me demander si j'ai avantage à former ces deux colonnes dès mon départ, le 1^{er} septembre, ou seulement à l'aboutissement de l'étape.

La solution s'impose au premier regard sur la carte. Jusqu'à Payerne la division ne peut utiliser raisonnablement qu'une

route, celle sur laquelle elle est stationnée, couvrant le long du lac de Morat une profondeur de 8 km., ce qui sera aussi sa profondeur de marche. Toute autre solution ne serait que complication et fatigue superflue.

* * *

Il faut passer maintenant à un autre ordre d'idées.

Le règlement, a-t-on dit, prescrit au chef de ne pas faire dépendre ses actes de ceux de l'adversaire et de se décider résolument, même sans renseignement certain sur l'activité de l'ennemi. Il n'en faut pas conclure qu'il soit sans intérêt de se procurer ces renseignements. On doit agir même si on ne les possède pas, mais on agira mieux si on les possède. Le règlement n'est pas moins positif sur ce point que sur l'autre : « Il faut prendre à temps toutes les mesures propres à fournir des renseignements sur l'adversaire et sur le terrain » (§ 248).

Ces renseignements, il appartient à la cavalerie de les fournir.

Le rôle qu'on lui assigne à cet effet dépend de ce que l'on veut savoir, et ce que l'on veut savoir résulte de l'appréciation à laquelle on s'est livré de la situation. Le commandant de la division bleue demandera donc à ses patrouilles de cavalerie de lui procurer les indications suivantes :

L'ennemi est-il toujours à Nyon ?

S'est-il déplacé et dans quelle direction ? le pied du Jura ? le plateau d'Echallens ? le Jorat ? la Haute-Broye et Romont ? le long du Léman ?

Quant à la brigade de cavalerie, on l'enverra dans une région d'où sa surveillance pourra s'étendre facilement dans toutes les directions envisagées, d'où elle soit en mesure de soutenir ses organes d'exploration ou de les recueillir ; d'où, enfin, elle puisse le plus rapidement se porter au point favorable pour couvrir les mouvements de sa division.

Où chercher cette région ? A la droite, sur les hauteurs de Thierrens ? En avant du front, dans le Jorat ? Vers la gauche, au sud de Romont ?

Les hauteurs de Thierrens-Chapelle, rive nord de la Mentue, sont avantageuses dans l'alternative d'une marche de l'adversaire le long du Jura ou par le plateau d'Echallens. Elles le sont moins si cette marche se dirige vers le Jorat. Elles ne le sont plus dans les deux autres alternatives, Haute-Broye et Léman.

Le Jorat est peu avantageux dans l'hypothèse du pied du Jura. Il le devient dans les trois autres. Des hauteurs du Jorat, la brigade est une menace sur le flanc droit de la marche par le plateau d'Echallens ; elle s'oppose directement à la marche par le Jorat, elle menace le flanc gauche du mouvement par la Haute-Broye et le long du Léman.

La région sud de Romont est excentrique par rapport à tous les mouvements ennemis sur la rive gauche de la Broye.

Il convient, pour bien apprécier cette situation, de se rappeler le stationnement présumé des têtes de colonnes rouges, le 1^{er} septembre au soir, dans les éventualités posées : Chavornay-Orbe, si elles longent le Jura ; environs de Lausanne, dans la direction d'Echallens, du Chalet-à-Gobet ou de Savigny, dans les autres éventualités. Cette situation confirme le choix du Jorat, comme région à attribuer à la brigade de cavalerie. Même si l'ennemi se dirigeait par le pied du Jura, la mission de la cavalerie ne serait pas compromise. L'ennemi ne se rapprochant guère de la division qui, ce jour-là, dépassera à peine Payerne, la brigade de cavalerie pourra prendre direction vers le nord le 2 septembre, à supposer que ses patrouilles ne l'aient pas déjà mise au courant, en cours de route, le 1^{er}.

En résumé, la brigade de cavalerie sera envoyée dans le Jorat, où elle choisira probablement, comme région d'attente, le rayon Montpreveyres-Chalet-à-Gobet-Froideville.

Objectera-t-on que cette contrée boisée et humide est beaucoup moins favorable que celle de Chapelle-St-Cierges aux évolutions de la cavalerie ? Cela est certain ; mais, pour le moment, la brigade n'a pas à évoluer ; ce qu'on lui demande, c'est de déterminer la direction de marche des colonnes principales de l'ennemi, colonnes d'infanterie et d'artillerie ; elle ne recherchera la cavalerie adverse qu'autant que celle-ci empêcherait cette mission, dont le résultat est essentiel pour le commandant de division, beaucoup plus important qu'une victoire de cavalerie contre cavalerie. Si donc c'est du Jorat que la brigade est le mieux en mesure de percer vers les colonnes de l'ennemi, toute autre considération passe à l'arrière-plan.

* * *

En résumé, si les raisonnements qui viennent d'être tenus sont justes, ils aboutissent aux résolutions mêmes qui furent exécutées, à la seule réserve de l'emploi de la cavalerie.

Il est utile, pour sa propre instruction, de rechercher le pourquoi de cette divergence. Je n'ai pas, en effet, la ridicule prétention d'avoir raisonné juste, alors que le colonel-divisionnaire Galiffe aurait raisonné faux. J'admettrais plutôt que nous avons raisonné juste l'un et l'autre, ce qui aura l'agréable avantage de satisfaire et concilier l'amour-propre et les désirs de discipline! Seulement, nous sommes partis, pour apprécier la situation initiale, d'une base différente, ce qui devait, logiquement et en raison même de la rigueur des raisonnements, conduire à des conclusions différentes.

L'exposé ci-dessus, rédaction supposée d'un commandant fictif du temps de guerre, sous-entend exclusivement la situation de guerre. Ce commandant ignore toute intention de l'adversaire et les forces de ce dernier ; il ne peut tirer aucune induction de l'existence d'une direction des manœuvres désireuse d'organiser un exercice instructif dans le court espace de temps dont elle dispose et qui, par conséquent, poussera les partis à la rencontre l'un de l'autre ; il n'a pas lu les journaux racontant les pérégrinations du directeur dans le Gros de Vaud pendant l'été ; et il ne sait pas non plus que, le 31 août, la 1^{re} division a été inspectée à Gilly et que ses cantonnements sont, non derrière la Promenthouse, mais le long des deux routes de Dully à Allaman et de Gilly à Montherod. Ce commandant fictif du temps de guerre ignore toutes ces choses et beaucoup d'autres de même nature.

Il en est autrement du commandant réel du temps de paix, qui, lui, en sait déjà long. Il sait, entre autres, que la 1^{re} division n'est pas à Nyon mais sur l'Aubonne, qu'elle n'ira pas se promener à Orbe ni à St-Maurice, et qu'il y a 99 $\frac{3}{4}$ chances sur cent, pour qu'elle n'aille pas davantage par Oron-la-Ville à Romont. Il sait, dès lors, qu'il n'a que deux directions à envisager : le Chalet-à-Gobet et la ligne de la Mentue. Dans ces conditions-là, la plupart des considérations qui l'auraient engagé à envoyer sa cavalerie dans le Jorat s'évanouissent pour laisser tout leur poids aux avantages et à l'attraction des beaux terrains du haut plateau vaudois. L'adversaire sur lequel il s'agit de gagner la supériorité est un ennemi de manœuvres non de guerre.

Cet exemple, après tant d'autres, montre combien il est difficile de rapprocher les conditions des exercices de paix de celles d'une campagne réelle.

(A suivre).

Colonel FEYLER.